

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 16/2026
29 avril 2026

L’Autorité belge de la Concurrence approuve l’acquisition du contrôle exclusif de XLG Home et de La Maison des Services par Management Competence Center (TRIXXO)

Le 23 avril 2026, l’Autorité belge de la Concurrence (« l’Autorité ») a approuvé l’acquisition du contrôle exclusif de XLG Home et de La Maison des Services par Management Competence Center (ci-après « TRIXXO »).

La concentration a été notifiée le 13 avril 2026 et l’application de la procédure simplifiée a été demandée.

TRIXXO est actif en Belgique dans la fourniture de services d’aide-ménagère via le système des titres-services, sous les dénominations TRIXXO Titres-Services et Home Maid. Ces services comprennent notamment le nettoyage, le repassage, la préparation des repas et les courses. TRIXXO fait partie du groupe TRIXXO, actif dans le secteur du travail intérimaire en Belgique et aux Pays-Bas et, en Belgique, également dans le secteur immobilier. Le groupe dispose de 103 agences en Belgique, réparties entre Bruxelles, la Flandre et la Wallonie.

XLG Home est actif en Belgique dans la fourniture de services d’aide-ménagère via le système des titres-services. L’entreprise assure le recrutement, l’emploi et l’accompagnement des aides-ménagères, ainsi que l’organisation administrative et opérationnelle de ces services. XLG Home dispose de 25 agences et est actif à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie.

La Maison des Services est une entreprise d’insertion socioprofessionnelle en Belgique qui propose des services d’aide-ménagère et des services sociaux connexes via le système des titres-services. L’entreprise combine une activité économique avec une finalité sociale. La Maison des Services dispose de 13 agences et est active à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie.

Dans sa décision du 23 avril 2026, l’Autorité constate que les conditions d’application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève aucune objection.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Damien Gerard - Auditeur général

Tél : + 32 (2) 277 76 57

Courriel : damien.gerard@bma-abc.be

L’Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d’une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l’ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L’ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l’Union européenne et la Commission européenne à l’intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).